

Cent soixante-cinquième session du Conseil

Point 10 – Rapport de la cent vingt-neuvième session du Comité du Programme (9-13 novembre 2020)

Le Comité du Programme a tenu sa cent vingt-neuvième session du 9 au 13 novembre 2020. Le Conseil est saisi du rapport de cette session, qui est reproduit dans le document portant la cote CL 165/10.

Vingt points étaient inscrits à l'ordre du jour de la session, dont huit présentés pour information. À titre exceptionnel, la réunion a eu lieu par visioconférence en raison de la pandémie de covid-19. Les débats de fond, de grande qualité, se sont déroulés de manière positive et constructive.

Le Comité du Programme a procédé à un examen approfondi des Grandes lignes du Cadre stratégique (2021-2031) et du Plan à moyen terme (2022-2025). Les Membres du Comité se sont félicités du caractère inclusif du processus de consultation suivi jusque-là, illustré par les contributions des Membres, ont relevé avec satisfaction la priorité accordée à une approche axée sur les systèmes alimentaires et l'adoption d'un fil conducteur stratégique consistant à «ne laisser personne de côté grâce à des systèmes alimentaires durables, inclusifs et résilients pour une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une vie meilleure» en vue de soutenir la concrétisation du Programme 2030 et des trois objectifs mondiaux de la FAO, et ont dit attendre avec intérêt les consultations formelles et informelles qui continueront d'être menées auprès des Membres aux fins de l'élaboration du Cadre stratégique.

Le Comité du Programme a constaté les progrès considérables accomplis dans le cadre de l'Initiative Main dans la main, s'est félicité de l'adoption d'une approche flexible et novatrice fondée sur le concept d'appariement qui permet d'établir des partenariats multidimensionnels visant à renforcer la mobilisation des moyens d'exécution, et a noté avec satisfaction la transparence de l'approche adoptée pour suivre les résultats de l'Initiative Main dans la main, qui s'inscrit dans une optique de multipartenariat.

Le Comité a demandé à la Plateforme internationale pour l'alimentation et l'agriculture numériques d'élaborer, sur la base des pratiques recommandées ayant trait à l'alimentation et à l'agriculture numériques, un cadre qui sera étudié par les Membres lors des réunions des organes directeurs, une fois que le Conseil aura examiné le Cadre de référence de la Plateforme.

Le Comité du Programme a examiné quatre points concernant les évaluations: le Programme de coopération technique (PCT), le deuxième objectif de développement durable (ODD 2), la Stratégie relative aux partenariats avec les organisations de la société civile et le Plan de travail indicatif à évolution continue concernant les évaluations 2021-2023.

Au titre des questions diverses, les Membres ont demandé à examiner la question du multilinguisme, se sont dits préoccupés par la publication tardive de documents dans toutes les langues et sont convenus que, s'agissant des prochaines sessions, ils respecteraient la règle selon laquelle les documents qui ne sont pas publiés dans toutes les langues du Comité à la date établie ne seront pas examinés pendant la réunion.

Le Comité du Programme a également été saisi d'informations exhaustives et détaillées sur des thèmes tels que le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021), les travaux de la FAO dans le domaine des systèmes alimentaires, la réponse de la FAO face à la recrudescence de criquet

pèlerin et à la légionnaire d'automne, le plan d'action de la FAO pour la parité hommes-femmes et le projet de stratégie relative à la nutrition.

M. Hans Hoogeveen, Président du Comité du Programme